Les conditions d'obtention d'un visa pour la France durcies pour les étudiants algériens

12/08/2018 à 16h10

Les conditions d'obtention d'un visa ont été durcies pour les étudiants algériens souhaitant venir en France. "Payer 30% de la réservation d'hôtel", c'est la nouvelle mesure imposée par les services consulaires français en Algérie aux étudiants algériens pour compléter leurs dossiers de demande visa d'études.

Une mesure jugée "discriminatoire" par les étudiants et certaines associations, l'instar de l'association ADDRA qui a souligné dans un communiqué que "*cette nouvelle mesure rend la procédure d'obtention de visa presque utopique*". Une atteinte à la légalité de traitement entre les demandeurs de visa, car "*les étudiants ressortissants des pays voisins (citons le Maroc et la Tunisie) ne sont pas soumis à cette règle*". […]

Pour leur part, l'ambassade de France en Algérie justifie cette exigence d'une avance de 30% de la réservation d'hôtel "*afin de s'assurer l'installation de l'étudiant dans les meilleures conditions possibles*", mais aussi, cette décision est prise à partir d'une "*analyse des premiers dossiers de la campagne 2017 par le service des visas du Consulat général, **qui a fait apparaître que plus des trois quarts (3/4) des dossiers présentaient une réservation d'hôtel annulée dès le lendemain où elle avait été prise ou juste après la délivrance du visa***". *Serait-il le bon moment pour instaurer cette décision? Vu qu'il y a une partie des étudiants qui ont déjà obtenu leur visa. […]*

Campus France Algérie a reçu cette année plus de 32 000 dossiers de candidats aux études en France, alors qu'en 2016, ce service a reçu 28 000 dossiers. Selon les données recueillies auprès de campus France, 25% des dossiers ont obtenu des avis favorables de la part des universités françaises, ce qui représente un chiffre de 8000 attestations de préinscription. […]